



PRÉFET DE L'AVEYRON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rodez, le 9 novembre 2023

Comité local de la cohésion des territoires (CLCT), le jeudi 9 novembre 2023

Prévus par la loi portant création de l'ANCT, les comités locaux de cohésion des territoires sont l'instance de gouvernance locale de l'Agence. Leur composition, fixée par décret, comprend des représentants de l'État, des collectivités, les cinq grands opérateurs nationaux – la Banque des Territoires, l'Anah, l'Ademe, le Cerema ainsi que l'ANRU –, ainsi que des représentants des acteurs locaux de l'ingénierie. Sa composition précise est laissée à l'appréciation du préfet, en fonction des réalités locales.

Ces comités sont l'instance du dialogue entre l'État, les élus des collectivités locales, les opérateurs nationaux et des acteurs de l'ingénierie locale, (CAUE, agences techniques départementales, établissements publics fonciers, etc.). Leur but est de favoriser une meilleure coordination de ces différents acteurs et de se mettre d'accord sur les priorités d'intervention de l'Agence, tant en matière de thématiques que de territoires, à travers l'élaboration d'une feuille de route partagée.

Créé par arrêté préfectoral du 8 octobre 2020, le CLCT de l'Aveyron s'est réuni plusieurs fois au cours de ces dernières années. Cette année il intègre les comités de pilotage départementaux "Action Coeur de Ville" et "Petites Villes de Demain" voulus par l'instruction du gouvernement du 24 mai 2023. En effet, le programme ACV est prolongé, au bénéfice de ses trois communes lauréates en Aveyron que sont Rodez, Millau et Villefranche-de-Rouergue. L'État et ses partenaires se sont déjà engagés à plus de 54 millions d'€ dans le cadre de ce programme.

Le programme « Petites Villes de Demain » est également très dynamique en Aveyron. Il concerne 19 de nos communes qui, après un temps d'élaboration concertée de leur projet, vont enclencher une phase de mise en œuvre opérationnelle. Il est à noter que la phase opérationnelle a déjà débuté, certains projets ayant déjà été réalisés (la commune de Naucelle a présenté une désimperméabilisation d'espace public).

Une évaluation de ces trois premières années d'existence du programme a permis de proposer au CLCT des évolutions du dispositif d'animation du programme PVD par les services de l'État tenant compte des attentes des élus et des chefs de projet.

De même, le nouveau programme d'ingénierie "Villages d'Avenir" qui témoigne déjà de la bonne dynamique du département de l'Aveyron avec des communes volontaires qui souhaitent y adhérer en

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr



nombre, a été présenté. Les communes ou « grappes de communes » lauréates seront annoncées d'ici la fin de l'année par l'ANCT.

Enfin, un zoom sur l'offre départementale d'ingénierie aux collectivités a été réalisé avec la présentation de la maquette du guide de l'ingénierie publique territoriale (dont l'élaboration est coordonnée par la DDT) et des exemples de l'appui sur mesure ont été présentés par l'ANCT.

Un point avancement sur le Fonds Vert et la DETR a conclu ce CLCT : ce sont respectivement plus de 9 millions d'euros et plus de 13 millions d'euros qui ont été mobilisés par l'État au bénéfice des projets des communes aveyronnaises.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30
Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

